



APPEL À PROJETS COMMUN

MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME PARIS NORD – PLAINE COMMUNE

2027

« *Fabriquer la ville avec l'art et la culture ?* »

TITRE DU PROJET :

N° de projet (à remplir par l'administration) :

PARTIE A - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

1. RESPONSABLE DU PROJET ÷ (2 personnes maximum)¹

Prénom (en minuscule) :

NOM (en majuscule) :

Etablissement ou organisme de rattachement (**CNRS, Université, autres**) :

Fonction ou titre (ex : directeur d'études, enseignant-chercheur, doctorant...) :

Unité de recherche, laboratoire, école doctorale :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Mail :

Discipline :

Pourcentage de temps accordé au projet :

2. CO-RESPONSABLE DU PROJET

Prénom (en minuscule) :

¹ Les autres membres de l'équipe peuvent apparaître dans la rubrique partenaires

NOM (**en majuscule**) :

Etablissement ou organisme de rattachement (**CNRS, Université, autres**) :

Fonction ou titre (ex : directeur d'études, enseignant-chercheur, doctorant...) :

Unité de recherche, laboratoire, école doctorale :

Adresse professionnelle :

Téléphone :

Mail :

Discipline :

Pourcentage de temps accordé au projet :

3. PARTENAIRES

Nom, prénom, statut, discipline, équipe d'appartenance ou laboratoire, pourcentage du temps consacré au projet

4. DURÉE DU PROJET – Préciser 1 an ou 2 ans

NB : Pour les projets sur deux ans, il faudra obligatoirement fournir un bilan de la première année de votre projet au 30 novembre 2027.

5. RESUME DU PROJET (1 000 caractères espaces compris)

6. RESUME EN ANGLAIS DU PROJET (1000 caractères espaces compris)

7. MOTS CLES THEMATIQUES [5 maximum] :

8. AUTRES INFORMATIONS

Disciplines mobilisées dans le projet	<i>Préciser</i>
Institution (s) étrangère (s)impliquée(s) et pays	<i>Préciser l'institution et le pays</i>
Localisation de l'objet de recherche.	<i>Préciser les pays concernés</i>

Avez-vous un compte HAL ? oui non

Si oui, merci de nous indiquer le nom sous lequel vous publiez :

Si non, le responsable des Humanités Numériques prendra contact avec vous.

PARTIE B – MOYENS DEMANDES

Dépenses éligibles

Le soutien financier de la MSH Paris Nord et de Plaine Commune concerne des frais de fonctionnement :

- ✓ Missions (hébergement, transport...) selon les règles applicables par le CNRS conformément au plan de sobriété énergétique de l'Etat
 - Train obligatoire pour tout trajet inférieur ou égal à 4h
 - Avion possible pour tout trajet aller-retour supérieur à six heures dans la même journée
- ✓ Prestations (artistiques, techniques, de traduction, de restauration...)
- ✓ Petit équipement de moins de 1000 euros HT. Tout matériel acheté sera la propriété de la MSH Paris Nord et devra être restitué.
- ✓ Aide à la publication d'un ouvrage issu de débats/résultats présentés lors d'un colloque financé par la MSHPN dans le cadre de son AAP (actes de colloque ou monographie issue du colloque). L'argent est versé à un éditeur qui assure sa correction, son maquetage...Fournir obligatoirement un devis et un engagement éditeur et les intégrer dans le document unique de candidature
- ✓ Aide à la traduction d'un article scientifique issu d'une recherche financée par la MSHPN dans le cadre de son AAP (sous forme d'un paiement de travail de traduction réalisé par un prestataire disposant d'un n° de Siret)
- ✓ Achat d'ouvrages avec un plafond de 150 euros HT

Dépenses non éligibles

- ✓ Toute dépense de personnel : CDD, vacations
- ✓ Gratifications de stage
- ✓ Equipement, matériel de + 1000 HT
- ✓ Prestations de retranscriptions d'entretiens.
- ✓ Logiciel

Nous vous invitons à privilégier des prestataires qui réduisent leur empreinte écologique. Merci de faire apparaître ces éléments dans votre budget détaillé. Pour vous guider²

Recettes	Nature de la dépense	Dépenses		
		2027	2028 (si >1 an)	TOTAL DEMANDE
Subventions demandées				

² <https://csi.math.cnrs.fr/documents/transport.pdf>

MSH PARIS NORD ET PLAINE COMMUNE <i>Merci de détailler les prévisions de dépenses (nombre missions, si missions : nombre, lieu, durée, transport... ; nombre prestations : quoi, combien)</i>	Missions :			
	Prestation :			
	Petit matériel < 1000€ :			
	Autres – préciser :			
Sous-total A demandé MSH Paris Nord et Plaine Commune		€	€	
Subventions confirmées				
Institutions- <i>préciser</i>				
Sous-total B		€	€	
Subventions en cours				
Institutions- <i>préciser</i>				
Sous-total C			€	
Total (= A+B+C)		Total	€	

PARTIE C - PRÉSENTATION SCIENTIFIQUE DU PROJET - 10 000 signes maximum en tout

1. PRESENTATION ET OBJECTIFS DU PROJET

2. ORIGINALITE DE LA PROBLEMATIQUE ET DE LA RECHERCHE, PRESENCE D'UN ETAT DE L'ART SYNTHETIQUE

3. METHODOLOGIE

4. DIMENSIONS INTERINSTITUTIONNELLES, INTERDISCIPLINAIRES ET INTERNATIONALES DU PROJET

5. QUALITE SCIENTIFIQUE DE L'EQUIPE

3 références bibliographiques, productions ou activités maximum par chercheur impliqué, etc.

6. PROGRAMME ET CALENDRIER DE TRAVAIL

7. RETOMBÉES POUR LA MSH PARIS NORD ET PLAINE COMMUNE :

Enrichissement pour les thématiques de recherche, collaborations avec des partenaires de la MSH Paris Nord, manifestations, colloques, expositions, publications...

PARTIE D - VALIDATION

Les chercheur·ses souhaitant soumettre un projet sont invité·e·s à prendre contact avec les responsables de l'axe Penser la ville contemporaine afin d'examiner avec eux l'éligibilité et la pertinence scientifique de leur projet. Cette prise de contact doit impérativement avoir lieu avant le 10 juillet 2026, notamment pour les chercheur·ses désireux·ses de bénéficier d'un accompagnement dans le montage et la mise en forme de leur projet.

Le projet dans sa version définitive doit être déposé, **en version Word** au plus tard le **07 septembre 2026 sur la plateforme « sciencesconf » à cette adresse :**

<https://aap2027.sciencesconf.org/?lang=fr>

Un accusé de réception sera envoyé par la plateforme.

NB : Le dépôt nécessite de créer un compte individuel. Le projet sera ensuite soumis au visa du ou des responsable·s de l'axe et du thème principal.

Si le visa est apposé, le projet sera évalué par des membres du Conseil Scientifique de la MSH Paris Nord et / ou par des expert·e·s sollicité·e·s par la MSH Paris Nord à raison de deux expertises par projet.

Les décisions seront transmises aux porteur·ses de projet au plus tard mi-décembre 2026. Les lauréat·e·s seront convié·e·s à une réunion d'accueil fin janvier 2027 au cours de laquelle leur sera présenté l'ensemble des services d'appui et d'accompagnement proposés par la MSH Paris Nord.

Le responsable du projet s'engage à :

- fournir un bilan scientifique un mois au plus tard à l'issue du projet
- Un temps de restitution les partenaires
- déposer le résumé du projet, son bilan et toute publication issue du projet de recherche soutenu par la MSH Paris Nord, directement dans **HAL** et enregistrer les termes "MSHPN", "MSH Paris Nord" ou "Maison des sciences humaines et sociales Paris Nord" dans le champ des mots-clés. Le cas échéant, le chercheur peut choisir de valoriser le soutien de la MSH Paris Nord par l'intermédiaire d'une archive institutionnelle locale. Contact : gabriel.popovici@mshparisnord.fr
- placer le logo de la MSH Paris Nord et celui de Plaine Commune sur les sites internet, affiches, plaquettes, programmes, flyers, etc. associés au projet ;
- citer la MSH Paris Nord et de Plaine Commune en signature des publications découlant du projet (articles, communications, publications etc.) ;
- tenir la MSH Paris Nord et Plaine Commune informée de tout événement / information à diffuser afin de pouvoir faire circuler l'information dans les réseaux de la MSH Paris Nord ;
- mentionner la MSH Paris Nord sur les réseaux sociaux : @MSHParisNord et communiquer toute page et/ou tag # associé au projet (#MSHParisNord) ;
- mentionner le soutien de la MSH Paris Nord et Plaine Commune sur toute présentation du projet ;

Le responsable du projet s'engage à respecter les conditions ci-dessus

Cochez la case et indiquez votre nom et prénom

Les coordonnateurs visent le projet :

Cochez la case et indiquez votre nom et prénom